



Handicap

Les institutions socio-éducatives pour adultes dépendent du Service de prévoyance et d'aide sociales. Elles offrent des prestations d'hébergement, d'occupation, aux personnes handicapées ou en grandes difficultés sociales qui le nécessitent. Les prestations fournies sont orientées prioritairement vers l'insertion sociale.

Pour les personnes gravement handicapées, l'institution peut constituer un lieu de vie à long terme qui doit leur offrir des conditions de vie adaptées à leurs difficultés en favorisant leur épanouissement.

Pour les personnes plus légèrement handicapées ou en grandes difficultés sociales, le séjour en institution vise en priorité leur insertion sociale.

En savoir plus...